



LA ROCHE CHAUDE ET LE BOIS D'AMBRE (Identifiant national : 430015371)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 31000041)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, .- 430015371, LA ROCHE CHAUDE ET LE BOIS D'AMBRE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430015371.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 864259°-2247346°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 15/10/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 25/06/2020

Date de première diffusion INPN : 23/10/2020

Date de dernière diffusion INPN : 23/10/2020

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Doubs
- Commune : Saint-Vit (INSEE : 25527)

1.2 Superficie

1,92 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 223

Maximale (mètre): 253

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

A Saint-Vit, en bordure de la vallée du Doubs, un coteau pentu marque le rebord du plateau sur lequel s'étend le bois d'Ambre. La petite zone ouverte de la Roche Chaude et du bois d'Ambre, enclavée en limite de cette vaste forêt, domine la route D13. Au delà, la plaine du Doubs est marquée par de nombreuses sablières en eau.

Ce petit secteur comprend des pelouses sèches plus ou moins pionnières, largement entrecoupées de dalles affleurantes. Le substrat géologique est constitué de calcaires coralligènes du Rauracien (Jurassique supérieur). Une ancienne carrière se trouve à l'est de la zone. Divers facteurs sont favorables à l'installation de groupements de pelouses sur ce coteau bien exposé : sols superficiels à squelettiques, relative pauvreté en éléments nutritifs, réserves en eau limitées. L'association représentée ici est de type mésoxérocline à brome dressé. L'évolution naturelle tend vers une recolonisation de la forêt, ce qui se traduit par la présence de divers faciès d'enfrichement : ourlets thermophiles, fourrés, fruticées et stades préforestiers. Un boisement de pins sylvestres est implanté en haut de versant.

Les conditions écologiques relativement drastiques entraînent la sélection d'une flore caractéristique, riche en éléments d'affinité méditerranéenne marquée, tels que l'hélianthème des Apennins. Cette espèce thermophile, rare en Franche-Comté, y bénéficie d'un statut de protection. Elle croît sur des pentes rocailleuses et des rochers calcaires bien exposés. Ce site constitue d'ailleurs l'unique station du département du Doubs. Le chêne chevelu est également recensé. Ce dernier présente dans ce secteur, non loin de la limite orientale de la forêt de Chaux, ses stations les plus septentrionales (les seules de la région), à distance du noyau de population spontané de l'extrême sud-est de la France.

A ces habitats structurés en mosaïque est associée une faune typique qui y trouve une zone refuge. La présence de quatre espèces de reptiles protégées en France confère un fort intérêt herpétologique à ce site. Trois d'entre elles sont menacées dans le département du Doubs : le lézard vert, la couleuvre d'Esculape et la couleuvre verte et jaune. De plus, le cortège de papillons de jour est bien diversifié, et comprend trois taxons prioritaires sur le plan de la conservation : l'azuré des coronilles, l'hespérie des potentilles et la thécla du prunier. Les deux premiers sont strictement inféodés aux pelouses sèches et rases, alors que la thécla du prunier recherche des milieux plus buissonnants (lisières, broussailles et bois clairs). D'une manière générale, toutes ces espèces présentent une répartition localisée, bien qu'elles puissent être abondantes dans leurs stations.

STATUT DE PROTECTION

Aucune protection réglementaire de l'espace n'a été mise en place. En revanche, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 22/06/92 et 19/11/07).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

D'une manière générale, les pelouses sont des milieux semi-naturels relictuels et en régression. Globalement, ce site présente encore un bon état de conservation, mais la dynamique naturelle conduit à un enrichissement progressif. Bien que les conditions de milieu ralentissent cette évolution, celle-ci est inéluctable en l'absence d'entretien. Il conviendrait donc de surveiller la progression des buissons sur ce coteau et d'y remédier le cas échéant, en programmant des opérations de débroussaillage. L'extension du boisement de pins en haut de versant est également à contrôler.

Une autre menace pesant sur ce secteur est l'utilisation du carreau de l'ancienne carrière comme décharge sauvage. Des mesures visant à interdire le dépôt de déchets (clôtures, pancartes) doivent être préconisées. En cas de nettoyage de la carrière, tout apport de terre et la plantation de conifères sont à éviter.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Colline

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Faunistique
- Reptiles
- Lépidoptères
- Insectes
- Floristique
- Bryophytes
- Phanérogames

Fonctionnels

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Bryophytes - Phanérogames - Orthoptères - Lépidoptères 		<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Reptiles

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>E5.2 Ourlets forestiers thermophiles</i>	<i>34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles</i>				
<i>F3.1 Fourrés tempérés</i>	<i>31.8 Fourrés</i>				
<i>H3.5 Pavements rocheux quasi nus, y compris pavements calcaires</i>	<i>62.3 Dalles rocheuses</i>				
<i>J3.3 Zones de surface récemment abandonnées de sites industriels d'extraction</i>	<i>86.41 Carrières</i>				
<i>E1.26 Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques</i>	<i>34.32 Pelouses calcaires sub- atlantiques semi-arides</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G1 <i>Forêts de feuillus caducifoliés</i>	41 <i>Forêts caducifoliées</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bryophytes	4763	<i>Dicranum viride</i> (Sull. & Lesq.) Lindb.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Vadam J.-C.				2002 - 2002
Lépidoptères	54170	<i>Plebejus argyrognomon</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré des Coronilles (L'), Azuré porte-arceaux (L'), Argus fléché (L')	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mora F.				2009 - 2009
	53236	<i>Pyrgus armoricanus</i> (Oberthür, 1910)	Hespérie des Potentilles (L'), Armoricain (L')	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mora F.				2009 - 2009
	219756	<i>Satyrium pruni</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du Prunier (La), Thécla du Coudrier (La), Porte-Queue brun à lignes blanches (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mora F.				2009 - 2009
Phanérogames	100896	<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc, Herbe à feuilles de Polium	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Bailly G., Ferrez Y. et Guyonneau J.				1976 - 2005
	116670	<i>Quercus cerris</i> L., 1753	Chêne chevelu, Chêne de Turquie	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Pinston H.				1990 - 1990
Reptiles	77686	<i>Lacerta viridis</i> auct. non (Laurenti, 1768)		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Pinston H.				1990 - 2011

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Autres	52113	<i>Ascalaphus libelluloides</i> Schäffer, 1763	<i>Ascalaphe soufré</i>	Reproduction indéterminée					
Orthoptères	66270	<i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	<i>Caloptène ochracé, Criquet de Barbarie</i>	Reproduction indéterminée					
Phanérogames	102797	<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	<i>Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Robert J.-C.				2009 - 2009
Reptiles	77947	<i>Coluber viridiflavus</i> Lacépède, 1789	<i>Couleuvre verte et jaune (La)</i>	Reproduction indéterminée					
	77993	<i>Elaphe longissima</i> (Laurenti, 1768)	<i>Couleuvre d'Esculape (La)</i>	Reproduction indéterminée					
	77756	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	<i>Lézard des murailles (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable					

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Reptiles	77756	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Mousses	4763	<i>Dicranum viride</i> (Sull. & Lesq.) Lindb.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	DIDIER B.	1976	Les sites botaniques remarquables du Doubs. Labo de Phyto Besançon, Bull Univers
Informateur	Bailly G., Ferrez Y. et Guyonneau J.		
	Craney E.		
	Didier B.		
	Duflo C.		
	Millet P.		
	Mora F.		
	Pinston H.		
	Robert J.-C.		
Vadam J.-C.			